Conseil de Ville

Groupe Cs-Pop & Verts Motion no **5.01/14**

Pour un soutien à long terme du cinéma La Grange

Les delémontaines et les delémontains sont des férus de cinéma. Ainsi, tout au long du siècle passé, plusieurs salles se sont succédées et ont permis à la population de bénéficier d'une offre multiple et spécialisée :
Après les défunts cinémas Casino et Apollo, Le Lido offre toujours une approche privée et « plus commerciale » et La Grange une approche davantage d'engagement collective (il s'agit d'une coopérative constituée de passionnées et de passionnés) et « de qualité ou plus intimiste ».

De plus, un « ciné-club » a animé également la vie cinéphile, au cours de dizaines d'années.
Actuellement, La Lanterne Magique pour les enfants, et le Cinéma-de-plein-air en été permettent à la population de vivre le 7ème art à tous les âges de la vie.
Enfin, le festival « Delémont-Hollywood » met notre ville sur le devant de la scène, chaque année, de façon exemplaire.

Aujourd'hui, subsiste donc les cinémas Lido et La Grange. L'un privé, l'autre davantage public. A terme, il pourrait même se concrétiser dans le paysage cinématographique delémontain la présence d'un multiplexe 4 salles. Dans ce contexte, difficile d'imaginer que 6 salles puissent survivre sans des efforts conséquents des propriétaires d'une part, des coopératrices et des coopérateurs d'autre part.

En ce qui concerne les salles privées, nous savons que les propriétaires ont leur propre stratégie de développement. Par contre, en ce qui concerne la Coopérative du cinéma La Grange, nous sommes d'avis qu'un soutien au long cours via le budget communal est nécessaire et devient vital si le multiplexe s'installe.

Dans ces conditions, nous demandons qu'une ligne d'un montant de frs 5'000.-- soit portée au budget communal avec la mention « Soutien au cinéma La Grange ».

Delémont, le 24 février 2014

André Parrat
Cs-Pop et Verts